

218C0641
FR0000054470-FS0315

26 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 mars 2018, la société Tencent Mobility Limited¹ (c/o Tencent Holdings Limited, Level 29, Three Pacific Place 1, Queen's Road East, Wanchai, Honk Kong, Chine) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 mars 2018, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir 5 591 469 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5%² du capital et 4,26% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions hors marché⁴.

¹ Contrôlée par la société Tencent Holding Company.

² 5,00000054%

³ Sur la base d'un capital composé de 111 829 368 actions représentant 131 264 146 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Cf. notamment communiqué diffusé par la société UBISOFT ENTERTAINMENT le 20 mars 2018.